BCCA

BENOR

BCCA

CERTIFICAT BENOR

délivré sur base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR
de tuyaux thermoplastiques et accessoires, TRA BB 651, à l'entreprise

Martens kunststoffen

Postbus 30, NL - 4900 AA Oosterhout,

pour la production de

Pièces de raccordement en ABS pour le raccordement aux éléments d'égout en béton, diamètre 125 et 160mm

fabriqués dans l'unité de production

Martens kunststoffen

Postbus 30, NL - 4900 AA Oosterhout,

en conformité avec la

NBN T 42-605 : 2016 « Systèmes de canalisations en plastiques - Pièces de raccordement en matière plastique fabriquées en usine pour le raccordement aux éléments d'égout en béton - Exigences et méthodes d'essai »

Par la délivrance de ce certificat, BCCA déclare que, sur base de (I) l'examen initial des caractéristiques des produits sur base d'essais ; (II) l'évaluation initiale et l'acceptation de l'assurance qualité dans la production ; (III) le contrôle externe régulier de la mise en œuvre des processus d'assurance qualité et des schémas de contrôle convenus ; (IV) des essais de contrôle réguliers dans un laboratoire externe agréé, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions.
L'annexe à ce certificat fournit les données relatives au produit certifié. Ce document constitue une annexe au certificat et est authentifié par BCCA.
Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BCCA octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le produit. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré.
La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web www.bcca.be.

Nº certificat BB-651-658-T42-605 ABS-658-24226 I Valable du 2025-07-01 au 2028-06-30

Délivré à Bruxelles, le 4 août 2025.

Olivier DELBROUCK
Directeur Général

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web www.bcca.be.

Des précisions supplémentaires concernant le domaine d'application du certificat et l'applicabilité des exigences de la norme peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié.

BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL
SIÈGE SOCIAL : CANTERSTEEN, 47 BE – 1000 BRUXELLES
SIÈGE OPÉRATIONNEL : HERMESLAAN, 9 BE – 1831 DIEGEM
TEL. + 32 2 238 24 11
MAIL@BCCA.BE I WWW.BCCA.BE

BELAC
021-PROD

Annexe au certificat BENOR

BB-651-658-T42-605 ABS-658-24226

Version 1 du 4 août 2025

Pièces de raccordement en ABS pour le raccordement aux éléments d'égout en béton, diamètre 125 et 160mm

Version 1 du 12 août 2025

Manchon à sceller ABS			
TYPES FAISANT PARTIE DE CE CERTIFICAT			
- **Couleur : rouge ou gris** - **Type 40 kN**			
DN/OD (mm)	Hauteur (mm)	Tolérance perçage	Tolérance fraisage
125	73,2	153 ± 0,2 mm	172 + 1 mm
160	73,2	188,6 ± 0,2 mm	212 + 1 mm
Marquage (exemple):	BENOR T42-605 Martens ABS 125 mm 40kN date de production		

Cette annexe est valable tant que le certificat BENOR est valable.

Délivrée à Bruxelles, le 4 août 2025.

Olivier DELBROUCK
Directeur Général

BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL
SIÈGE SOCIAL : CANTERSTEEN, 47 BE – 1000 BRUXELLES
SIÈGE OPÉRATIONNEL : HERMESLAAN, 9 BE – 1831 DIEGEM
TEL. + 32 2 238 24 11
MAIL@BCCA.BE I WWW.BCCA.BE